

Dispositif d'Initiation aux Métiers de l'Alternance

Le DIMA est un dispositif qui permet de s'initier aux métiers de l'alternance.

Le DIMA permet aux collégiens, âgés de 15 ans de découvrir un ou plusieurs métiers par une formation en alternance tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Il permet aux élèves de commencer une activité de type professionnel tout en demeurant sous statut scolaire. Il a pour objectif la signature d'un contrat d'apprentissage afin de préparer un CAP.

La formation se déroule suivant le calendrier scolaire, de septembre à juin.

Le jeune passe en fin d'année scolaire un examen : le Certificat de Formation Générale ou le Diplôme National du Brevet.

